

Lettre aux adhérentes et aux adhérents juillet 2020

« La population vécut dans cette agitation secrète jusqu'au 25 janvier. Cette semaine-là, les statistiques tombèrent si bas qu'après consultation de la commission médicale, la préfecture annonça que l'épidémie pouvait être considérée comme enrayée. Le communiqué ajoutait, il est vrai, que, dans un esprit de prudence qui ne pouvait manquer d'être approuvé par la population, les portes de la ville resteraient fermées pendant deux semaines encore et les mesures prophylactiques maintenues pendant un mois. Durant cette période, au moindre signe que le péril pouvait reprendre, « le statu quo devait être maintenu et les mesures reconduites au-delà. »

Albert Camus : La Peste, Chapitre V, p. 222, Gallimard, édition de 1947.

Pourquoi un tel préambule? Sinon pour rappeler que nous avons la mémoire courte et pensons facilement comme nouveaux des événements, des situations, des comportements anciens mais rapidement oubliés. Et l'euphorie d'une liberté retrouvée en ces temps de vacances - pour certain(e)s, pas pour tou(te)s - peut facilement contribuer à une évaporation encore plus rapide de la mémoire. Pour rappeler aussi que la crise sanitaire en cours n'est pas terminée et qu'il convient de ne pas baisser la garde. Pour espérer enfin que vous soyez toutes et tous en bonne santé et que vous preniez toutes les précautions nécessaires pour qu'il en soit ainsi.

Depuis la précédente lettre d'avril 2020 les responsables de votre association n'ont pas chômé. A deux reprises, le 30 avril en petit comité et le 14 mai, le Bureau s'est réuni en visio-conférence. Et le 16 juin, le Bureau a pu tenir une réunion normale dans l'amphithéâtre de la CCI ... en respectant toutes les précautions indispensables.

La situation sanitaire a finalement conduit à reporter notre **Assemblée Générale au mardi 29 septembre à 17h45 dans le pavillon Navarre du Parc des Expositions de Pau.**

Comme de coutume l'A.G. sera précédée d'une réunion du Conseil d'Administration le mardi 15 septembre à 17h45 dans l'amphithéâtre de la CCI.

Tout cela bien sûr en portant des masques, en respectant les gestes barrière et à condition que la crise sanitaire reste sous contrôle, ne nécessitant pas que soient à nouveau prises des mesures plus restrictives.

Nous rappelons aussi à ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait, l'importance des cotisations pour la vie de notre association et joignons le lien avec le formulaire d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion : <https://bap-europe.com/nous-soutenir/>

Activités d'avril à juillet 2020

PLUi de l'agglomération de Pau :

Faute de réponse à notre courrier du 15 janvier, nous avons relancé M. le Préfet, le 9 juin, pour savoir si la non inscription et la non-figuration de la bande de 300m réservée pour la future voie directe entre Pau et Oloron étaient conformes aux textes administratifs en vigueur.

A ce jour nous n'avons toujours pas de réponse, ce qui est difficilement compréhensible.

Le Président du Conseil départemental, également relancé, ne nous a pas plus répondu pour nous préciser quelle avait été son intervention à ce sujet.

Echangeur de Berlanne :

Les études, conduites par les ASF, sont toujours en cours sur 2 possibilités : l'une au N.E. de l'A64, sur la commune de Morlaàs, l'autre au S.E de l'A64 sur la commune de Pau. Une décision devrait intervenir en septembre ou octobre.

Déviation Est d'Oloron dite de « Gabarn-Gurmençon » :

Des travaux de remembrement ont été effectués en avril pour permettre aux agriculteurs de labourer et de semer à temps. Une association nouvellement créée conteste auprès du Tribunal Administratif la régularité de ces actions au nom du non-respect de la biodiversité. Peu importe que des centaines de gens soient quotidiennement exposés aux risques et aux nuisances de la circulation actuelle sur une route dont hôpital, lycée, collège, maison de retraite, commerces et habitants sont riverains ! Nous ne pouvons accepter que la gentiane soit plus importante que les gens. Et nous nous inquiétons de ces manœuvres pour empêcher la réalisation d'un ouvrage déclaré d'utilité publique et financé. C'est un défi aux fondements de la démocratie.

CPER Mobilités 2021-2027 :

Nous cherchons à connaître les propositions faites par le Conseil départemental avant de nous rapprocher du Préfet des P-A et du Président de la Région N-A à ce sujet.

Mais nos courriers au Président du CD 64 du 3 juin et du 24 juin à ce sujet sont, à ce jour sans réponse. Nous nous demandons si la question, pourtant essentielle pour l'avenir de notre territoire, a été débattue par le CD 64.

Nous préparons un historique des précédents programmes et/ou plans qui ressemble à un catalogue de promesses glissantes, reproduites de 5 ans en 5 ans, sans l'ombre d'une réalisation... même si, entre temps, le trafic routier – et celui de poids lourds en particulier – ne cesse d'augmenter.

Rouvrir la ligne ferroviaire Pau-Canfranc ?

Nous avons reçu une réponse de M. Alain Rousset, Président de la Région N-A, à la suite de l'envoi en mars de notre **note de synthèse sur le potentiel de fret ferroviaire entre Pau et Saragosse**. Dans sa lettre, datée du 14 avril, M. Rousset reconnaît la qualité de notre expertise sur ce sujet, même s'il ne partage pas toutes nos hypothèses, sans préciser lesquelles. Et il nous propose une réunion avec les services techniques de la Région et de la SNCF.

Depuis nous avons reçu, le 7 juillet, un nouveau courrier de M. Rousset, daté du 22 juin, nous informant que, du fait du retard pris par les études conduites par le Ministère espagnol des Transports, de la Mobilité et de l'Agenda Urbain, la réunion promise ne pourrait avoir lieu avant octobre prochain, avec la participation de techniciens espagnols outre les techniciens français.

Desserte de la gare de Pau, mais aussi des gares de Tarbes et Lourdes, et accessibilité de la gare de Pau aux personnes handicapées :

La crise sanitaire, après les grèves de la SNCF en début d'année, a montré combien tout le territoire situé au sud de Bordeaux pouvait être durablement privé de liaisons ferroviaires. C'est une situation inadmissible.

La Commission Fer travaille sur ces sujets.

Aéroport de Pau-Pyrénées :

La situation est extrêmement préoccupante. Pas de trafic entre le 16 mars et le 22 juin sinon un bref intermède - vraisemblablement coûteux - de 10 rotations entre Pau et Roissy-Charles de Gaulle du 11 au 26 juin assurées par ASL Airlines à la suite d'un « coup de gueule » de M. Bayrou. Une reprise extrêmement timide des vols d'Air France avec Roissy au rythme de 2 rotations hebdomadaires à partir du 22 juin et une lente montée en fréquence en juillet et août. Et une reprise des vols avec Orly programmée à partir du 31 août seulement... soit après 5 mois et demi d'interruption. Cela aussi est inadmissible pour l'économie de notre territoire. D'autant que les aéroports de Biarritz et de Tarbes-Lourdes ont repris une activité plus tôt et, dans le cas de Tarbes-Lourdes, avec Orly dès le 2 juillet grâce à une Obligation de Service Public aérien qui fausse les conditions d'une saine activité commerciale.

Une réunion a eu lieu avec Nicolas Patriarche, Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Pau-Pyrénées (SMAPP) le 22 juin. Une nouvelle réunion devrait intervenir avant la rentrée de septembre.

Economie numérique :

Le déploiement de la fibre donnant accès au Très Haut Débit (THD) a certes été ralenti par la crise sanitaire mais se poursuit à bon rythme. Une réunion avec le Directeur de la Fibre 64, en charge de ce déploiement, est prévue le 23 juillet. La crise sanitaire a montré, s'il en était besoin, combien cette infrastructure était indispensable au désenclavement et à la vie des territoires.

Développement Durable :

La Commission s'est à nouveau réunie le 7 juillet et poursuit son travail, en particulier sur la méthanisation bio ou verte.

Communication :

- un article signé par M. Emmanuel Durget sous le titre « Faut-il réveiller le Transpyrénéen ? » est paru sur le site du Point le 24 mai. Michel Le Gall y a contribué, de même que le CRELOC (Comité pour la Réouverture de la ligne Oloron-Canfranc) et le CROC (Contre la Réouverture d'Oloron-Canfranc).
https://www.lepoint.fr/societe/faut-il-reveiller-le-transpyreneen-24-05-2020-2376695_23.php
- un article signé par Michel Le Gall est paru dans la Revue Pyrénées (n°282 d'avril à juin 2020) sous le titre : « Pourquoi rouvrir la ligne Pau-Canfranc ? »
https://bap-europe.com/wp-content/uploads/2020/06/Revue-Pyre%CC%81ne%CC%81es-PYR_282_LE-GALL-final.pdf
- notre adhérent Claude Lacadée a également écrit un article à ce sujet sous le titre : « Rail Route même combat en Vallée d'Aspe. »
<https://bap-europe.com/wp-content/uploads/2020/07/Rail-Route-M%C3%A4me-Combat-en-vall%C3%A9e-d'Aspe-Claude-Lacad%C3%A9e-.pdf>
- Grégory Casadebaig a écrit un article d'une grande actualité titré : « En finir avec l'enclavement du Béarn ! ».
<https://bap-europe.com/wp-content/uploads/2020/07/2020.06.30-BAP-Gre%CC%81gory-Casadebaig-1.pdf>
Cet article, co-signé par Michel Le Gall, devrait paraître, sous une forme réduite, dans la Tribune de La République du 5 septembre.
- toutes ces publications – et bien plus – se trouvent bien évidemment sur le site de BAP que nous vous invitons à visiter régulièrement : **bap-europe**.
- sur notre site vous trouverez **le questionnaire élaboré par l'Association « Du Béarn aux Grandes Ecoles » (DBGE)** avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations. Les conditions du retour sur notre territoire des diplômés est de la plus haute importance pour son avenir. **Vous êtes invités à apporter votre point de vue.**
- BAP a également « gazouillé » à 2 ou 3 reprises, en particulier pour soutenir le « coup de gueule » de M. Bayrou, ce qui nous a valu, en retour, une lettre du Maire et Président de la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées.

Les défis à relever pour redémarrer l'économie ne vont-ils pas donner une chance aux projets structurants et soucieux du développement durable que nous défendons ? Nous avons des propositions sérieusement étudiées à faire si, par chance, une personnalité connue de notre territoire décidait de les porter au niveau national dans le cadre d'une Planification à la française - oubliée, elle-aussi, (le Commissariat au Plan de Jean Monnet, créé en 1946, est contemporain de « La Peste » d'Albert Camus, écrite également en 1946) mais d'autant plus nécessaire que nous sommes face à un avenir plus incertain - une Planification actualisée pour tenir compte des réalités et des contraintes budgétaires, techniques, économiques, sociales, environnementales et européennes de notre temps.

Protégez-vous, prenez-soin de vous et de vos proches, passez un bel été et **rendez-vous le mardi 29 septembre à 17h45 pour notre A.G. !**

Avec toutes nos amitiés, le Bureau de BAP.